



UNION ÉTUDIANTE  
DU QUÉBEC

## AMÉLIORER LE SOUTIEN À LA POPULATION ÉTUDIANTE

---

Mémoire de l'Union étudiante du Québec à l'occasion des consultations prébudgétaires de février 2021

*7 février 2021*

## RÉDACTION :

Jade Marcil, Présidente pour le mandat 2020-2021

## RÉVISION :

William-Antoine Blaney, Coordonnateur aux affaires sociopolitiques pour le mandat 2020-2021



Union Étudiante du Québec  
6217 rue St-André  
1-877-213-3551  
unionetudiante.ca  
info@unionetudiante.ca

©unionetudianteduquébec

L'Union étudiante du Québec (UEQ) a pour mission de défendre les droits et intérêts de la communauté étudiante, de ses associations membres et de leurs membres, en promouvant, protégeant et améliorant la condition étudiante et la condition des communautés locales et internationales.

L'UEQ représente plus de 91000 membres de plusieurs campus universitaires à travers le Québec. Elle se veut être l'interlocutrice principale des dossiers de l'accessibilité aux études supérieures et de la condition de vie des étudiants et des étudiantes auprès des différents gouvernements et groupes sociaux.

## **INTRODUCTION**

L'Union étudiante du Québec (UEQ) est heureuse de présenter ce mémoire en vue de l'élaboration du budget du Québec pour l'année 2021-2022 par le ministère des Finances. Pour une première fois depuis sa création, l'UEQ souhaite participer à cette consultation afin de présenter les intérêts de la population étudiante universitaire auprès des décideurs politiques responsables des finances de l'État. Il est évident que la situation dans laquelle sera développé ce prochain budget est bien particulière puisqu'il devra être synonyme de relance économique. L'UEQ tient à ce que la population étudiante universitaire puisse participer à cette relance et qu'elle puisse avoir accès aux ressources nécessaires afin d'obtenir un enseignement supérieur de qualité et soutenir la persévérance. Nous croyons qu'il est essentiel que les conditions d'études soient améliorées et que la communauté étudiante soit soutenue. Ainsi, l'UEQ propose à travers ce court mémoire plusieurs manières de soutenir la communauté étudiante, soit en améliorant le soutien en santé psychologique pour la communauté étudiante à court et à long terme par la mise en place du plan d'action en santé mentale étudiante développé par le ministère de l'Enseignement supérieur. De plus, nous proposons d'améliorer le soutien aux personnes stagiaires afin d'améliorer leur persévérance et leur réussite.

## **1. AMÉLIORER LA SANTÉ PSYCHOLOGIQUE DE LA COMMUNAUTÉ ÉTUDIANTE**

En novembre 2019, l'UEQ présentait le rapport de l'Enquête « Sous ta façade ». C'est avec plus de 24 000 réponses d'étudiants et d'étudiantes universitaires de partout à travers la province que l'UEQ a pu mettre en lumière les problématiques entourant la condition de santé psychologique de cette communauté. Le rapport a mis en lumière que peu importe l'âge des étudiants et des étudiantes, les personnes qui sont aux études universitaires ont une santé psychologique plus précaire que la population générale du Québec du même âge. D'abord, il a été démontré par l'enquête que 58 % de la communauté étudiante universitaire vivait un niveau de détresse élevé. Ainsi cette portion d'étudiant et étudiante fait partie du quintile de la population générale qui se situe à un niveau élevé de détresse. En ce qui a trait aux symptômes dépressifs, 19 % de cette population vivent des symptômes suffisamment importants pour nécessiter un soutien psychologique ou médical. De plus, le taux d'idéation suicidaire et le taux de tentative de suicide sont minimalement deux fois plus élevés chez la communauté étudiante que dans le reste de la population<sup>1</sup>. En novembre 2019, Jean-François Roberge avait déclaré l'urgence d'agir et de mettre en place des mesures dans les différentes universités et différents cégeps pour améliorer les conditions de santé mentale d'étudiants et des étudiantes<sup>2</sup>. Dans une récente enquête, l'UEQ a mesuré certains de ces indicateurs de santé psychologique durant la session d'automne 2020 afin de comprendre les effets de la pandémie sur ceux-ci. Les résultats présentent une augmentation de la détresse psychologique puisque 81 % des personnes répondantes se situaient à un niveau élevé sur l'échelle de détresse psychologique. De plus, 3% des personnes répondantes indiquent avoir effectué au moins une tentative de suicide seraient dans les 12 derniers mois<sup>3</sup>. Ces chiffres nous démontrent l'importance de mesures ambitieuses pour améliorer

---

<sup>1</sup> Union étudiante du Québec (UEQ). 2019. « Enquête Sous ta façade : Enquête panquébécoises sur la santé psychologique étudiante ». <https://unionetudiante.ca/wp-content/uploads/2019/11/Rapport-UEQ-SP-VF-FR-1.01.pdf>

<sup>2</sup> DION-VIENS. Daphné. 19 novembre 2019. « Santé mentale des étudiants universitaires : les partis d'opposition pressent le gouvernement Legault d'agir ». <https://www.journaldequebec.com/2019/11/19/sante-mentale-des-etudiants-universitaires-les-partis-dopposition-presentent-quebec-dagir>

<sup>3</sup> Union étudiante du Québec (UEQ), 2021, « Enquête courte sur la santé psychologique étudiante au Québec en temps de pandémie de la COVID-19 », <https://unionetudiante.ca/sante-psychologique-enquete-eclair-automne-2020/>

la santé psychologique des étudiants et des étudiantes universitaires, à court, à moyen et à long terme.

### **1.1 Une approche holistique pour la santé mentale étudiante**

Comme présenté précédemment, les problèmes qui étaient bel et bien présents avant la crise ont malheureusement été amplifiés par celle-ci. Ainsi, la communauté étudiante nécessite plus que jamais des interventions concrètes en termes de prévention et d'intervention pour soutenir la santé mentale des étudiants et des étudiantes. Au cours de l'automne 2020, l'UEQ a collaboré avec le ministère de l'Enseignement supérieur dans la création d'un plan d'action favorisant une approche holistique et systématique pour intervenir dans le milieu de l'enseignement supérieur. En janvier 2021, des consultations sur ce plan d'action ont été lancées afin de permettre de finaliser ce projet, plus qu'attendu par la communauté étudiante et les établissements d'enseignement supérieur québécois.

Ce plan d'action permettra de mettre en place de réelles mesures de prévention, par l'instauration de normes communes au milieu de l'enseignement supérieur. Il permettra aussi de mettre en place des mesures concertées de sensibilisation et de prévention en matière de santé psychologique. Il permettra également de développer des mesures spécifiques aux populations qui sont plus à risque, comme la communauté étudiante en situation de handicap ou la communauté étudiante issue de la diversité sexuelle ou de genre. Des ressources sont aussi nécessaires afin d'assurer la promotion et l'accessibilité des services accessibles aux personnes étudiantes dans les campus et dans la société qui les entoure pour assurer qu'elles sont bien utilisées aux populations ciblées.

Malgré le caractère primordial de la prévention, des services d'intervention diversifiés devront être soutenus afin de permettre des interventions ciblant la population étudiante en général, des interventions pour les populations plus à risque et des interventions particulières auprès des personnes présentant déjà des problématiques de santé psychologique pour leur offrir le soutien nécessaire à la poursuite de leurs études. Enfin, le développement des connaissances devra aussi faire partie de ce plan d'action, soit par le développement des méthodes pédagogiques et académiques favorisant la réussite et l'amélioration des conditions de santé mentale lors des études, mais aussi pour développer des données probantes sur les effets des méthodes mises en place dans le milieu universitaire.

Ainsi, l'UEQ demande :

*Que le ministère des Finances du Québec finance pleinement le plan d'action en santé mentale étudiante développé par le ministère de l'Enseignement supérieur.*

Des efforts financiers ont été mis en place cette année à la hauteur de 20 M\$ pour supporter la santé psychologique des étudiants et des étudiantes durant cette pandémie, et bien que ces investissements aient été bien accueillis, ils ne peuvent permettre des changements plus profonds dans nos institutions et ne répondent même pas encore aux besoins des milieux. Il est important de continuer ces investissements qui ont été mis en place afin de diminuer les listes d'attentes et d'améliorer les services d'intervention envers la communauté étudiante collégiale et universitaire dans l'optique de soutenir rapidement les étudiants et les étudiantes durant la crise de la pandémie de la COVID-19.

Ainsi l'UEQ demande que :

*Que le ministère des Finances du Québec reconduise la somme de 20M\$ injectée en lien avec la pandémie de la COVID-19 pour améliorer le soutien psychologique à la communauté étudiante à long terme*

## **2. SOUTENIR LES STAGIAIRES DANS L'ATTEINTE DE LEUR RÉUSSITE**

En juin 2019, le ministre de l'Éducation et de l'Enseignement supérieur de l'époque, Jean-François Roberge, avait concrétisé un long chantier sur l'amélioration des conditions des stagiaires. De ce chantier est né le *programme de bourses de soutien à la persévérance et à la réussite des stagiaires* accordant des bourses pour les stages finaux de 9 programmes universitaires et collégiaux, tous dans le domaine de la santé, des services sociaux et de l'éducation, ce programme totalise 30 M\$ récurrent. Le programme a donc permis de remettre des bourses entre 2500 \$ et 4000 \$ aux stagiaires universitaires qui complètent des stages de mise en œuvre des compétences durant lesquels les tâches accomplies correspondent à une équivalence de l'emploi<sup>4</sup>. Ce programme vient compléter le *programme de valorisation des futures enseignantes et futurs enseignants* qui lui permettait depuis 2018 la compensation du quatrième stage en éducation par une bourse de 3900 \$. Ce dernier s'est donc combiné au programme de soutien à la persévérance et à la réussite en 2019 pour totaliser un programme de soutien aux stagiaires d'une valeur de 46 M\$<sup>5</sup>.

### **2.1 Supporter plus de stagiaires**

Le programme propose de compenser plusieurs stages dans le domaine de la santé et des services sociaux, mais malheureusement, celui-ci a oublié plusieurs programmes universitaires qui pourtant correspondent aux critères du programme de bourse. Ces programmes sont : sexologie, audiologie, ergothérapie et physiothérapie. Les différents critères permettant de sélectionner un programme d'étude sont les suivants :

- Ces programmes forment des professionnels et de professionnelles qui auront une influence sur un grand nombre de personnes ;
- Il existe des difficultés de recrutement et une pénurie d'emploi lié à ces domaines ;
- Ces emplois sont effectués en majorité dans le milieu public, parapublic et communautaire ;

---

<sup>4</sup> Union étudiante du Québec (UEQ). 2019. «Programme de bourses à la persévérance et à la réussite de juin 2019». <https://unionetudiante.ca/download/note-programme-de-bourses-a-perseverance-a-reussite-mees-juin-2019/>

<sup>5</sup> Cabinet du ministre de l'Éducation et de l'Enseignement supérieur. 2019. « Plus de 35 millions de dollars additionnels pour favoriser la persévérance et la réussite de milliers d'étudiantes et d'étudiants ». <https://www.newswire.ca/fr/news-releases/plus-de-35-millions-de-dollars-additionnels-pour-favoriser-la-perserverance-et-la-reussite-de-milliers-d-etudiantes-et-d-etudiants-883079738.html>

Il nous apparaît clair que les programmes d'études mentionnés précédemment correspondent aux différents critères qu'à établis le gouvernement dans son programme de bourse. De plus, ces différents domaines d'emplois sont composés principalement par des personnes s'identifiant comme femmes. Enfin, les stages de ces domaines s'effectuent en grande majorité sans aucune compensation financière.

C'est pourquoi nous demandons une augmentation du budget dédié au programme de bourse de soutien à la persévérance et à la réussite des stagiaires afin de soutenir les stagiaires des quatre programmes suivants : sexologie, audiologie, ergothérapie et physiothérapie.

De ce fait, l'UEQ demande :

*Que le ministère des Finances du Québec augmente l'enveloppe budgétaire destinée au programme de bourses de soutien à la persévérance et à la réussite du ministère de l'Enseignement supérieur pour permettre l'ajout des stages de mise en œuvre de compétences des programmes de sexologie, d'audiologie, d'ergothérapie et de physiothérapie.*

## **2.2 Indexation des montants des bourses**

Enfin, ce programme de bourses, bien que très positivement accueilli, comporte une lacune majeure que nous nous devons de rectifier. En effet, les différents coûts des études sont présentement indexés et augmentent d'année en année, tout comme le coût général de la vie. En réponse à cela, le programme d'aide financière aux études est également indexé depuis plusieurs années afin de soutenir pleinement les étudiants et les étudiantes. Par contre, ce programme de bourse n'est indexé d'aucune manière. Ainsi, de cohorte en cohorte, l'aide offerte aux stagiaires pour soutenir leur réussite et leur persévérance durant leurs stages finaux diminue et ne permet pas de rattraper le coût de la vie. Ainsi, il serait essentiel d'augmenter le budget alloué à ce programme par une indexation à l'indice des prix à la consommation des deux années durant lesquelles il n'aura pas été indexé, pour 2019, de 1,9 %<sup>6</sup>, et pour 2020 de 0,7%. Ainsi, le rattrapage de ces bourses correspond à un montant de 1,2 M\$ pour l'année 2021-2022.

---

<sup>6</sup> Statistique Canada. 2020. « Portail de l'indice des prix à la consommation ». <https://www.statcan.gc.ca/fra/sujets-debut/prix-et-indices-des-prix-a-la-consommation>



De ce fait, l'UEQ demande :

*Que le ministère des Finances du Québec augmente l'enveloppe budgétaire destinée au Programme de bourses de soutien à la persévérance et à la réussite du ministère de l'Enseignement supérieur pour permettre une indexation des montants des bourses attribuées aux stagiaires admissibles pour une augmentation totale de 1,2 M\$ pour l'année d'attribution 2021-2022.*

## **CONCLUSION**

En conclusion, l'UEQ croit que les quatre mesures qui vous ont été présentées dans ce document pourraient avoir un impact significatif et immédiat sur les conditions de vie et d'études de la population étudiante. La santé psychologique de la population générale et plus particulièrement de la population étudiante a été mise à mal durant la pandémie et des gestes concrets et décisifs sont requis afin de remédier à la situation. De plus, les étudiantes et les étudiants stagiaires doivent être supportés de manière plus importante afin de leur permettre de se consacrer complètement à leurs stages afin d'en retirer le plus d'expériences bénéfiques possible. Ainsi, les étudiants et les étudiantes ont besoin du soutien du gouvernement afin d'assurer des conditions d'études optimales qui encouragent la persévérance et la réussite. Nous espérons que vous allez donner suite aux 2 demandes contenues dans ce document, nous sommes disponibles si vous avez plus de questions.